

220C4313
FR0000130338-FS1161

14 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 octobre 2020, complété par un courrier reçu le 14 octobre, la société Harris Associates L.P.¹ (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 6 octobre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds et clients, 12 269 820 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 13 octobre 2020, pour le compte desdits fonds et clients, 12 075 470 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société².

¹ Contrôlée par la société Natixis Investment Managers, L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. exerce les droits de vote indépendamment de Natixis Investment Managers, L.P. et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé à cette date et à ce jour de 241 036 743 actions représentant 246 493 497 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.